COOPÉRATION DES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

LE CONGÉ DE LONGUE MALADIE, GRAVE MALADIE FRACTIONNÉ

OCTROI / REPLACEMENT

PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- ☐ Le bordereau de saisine indiquant de manière détaillée son objet et les questions précises pour lesquelles il est nécessaire d'avoir un avis,
- ☐ Les conclusions administratives du médecin agréé généraliste missionné par l'employeur pour la prolongation du congé de maladie ordinaire au-delà de 6 mois consécutifs, le cas échéant,
- ☐ Le certificat médical du médecin traitant mentionnant que l'état de santé de l'agent est susceptible de justifier le congé demandé,
- ☐ Les conclusions circonstanciées du médecin traitant adressées **sous pli confidentiel** au Conseil Médical (Formation restreinte) décrivant précisément l'état de santé de l'agent, la pathologie dont il est atteint et la durée d'arrêt de travail prévisible (facultatif),
- ☐ Le protocole de soins **sous pli confidentiel,**
- ☐ Tous les documents médicaux, en possession de l'agent et relatifs à la pathologie, à adresser **sous pli confidentiel** au Conseil Médical – Formation restreinte (comptes rendus opératoires, radiologiques, avis spécialisés, etc…),
- ☐ L'état récapitulatif précis du nombre de jours obtenus pour la pathologie au titre du congé demandé,
- ☐ La lettre de l'agent sollicitant l'octroi du congé (voir modèle lettre de demande de l'agent se trouvant dans le bordereau de saisine),
- ☐ La fiche de poste détaillée et actualisée de l'agent,
- ☐ La copie de toute notification CPAM (uniquement pour le congé de grave maladie)

Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.